Le Pays de La Meije

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples La Grave et Villar D'Arène

PROCES VERBAL CONSEIL SYNDICAL DU 3 MAI 2023

Présents: Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, David LE GUEN, Michel GONNET,

Alain FAUST

Absents: Sylvie MATHON, Valérie BUCH, Béatrice ALBERT, Roland JACOB, Philippe SIONNET,

Elodie LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Michel GONNET

Approbation du précédent compte rendu.

10.2023 RIFSEEP: REVISION MONTANTS IFSE GROUPE B1 A3

Le Président expose que lors de la mise en place du RIFSEEP au sein de la collectivité, les montants de l'IFSE ont été définis. Il propose de revoir ces montants et de mettre à jour les montants mensuels.

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré, décide de revoir les montants mensuels de l'IFSE. Dit que le tableau du CIA reste en vigueur et d'inscrire chaque année les crédits correspondants au budget de l'exercice courant au chapitre 012.

11.2023 ADHESION GROUPEMENT DE COMMANDE CCB MARCHÉ DE FOURNITURE D'ÉLÉCTRICITÉ

Vu le projet de convention constitutive du groupement de commande entre la Communauté de Communes du Briançonnais et ses communes membres.

Considérant les besoins de la collectivité en matière de fourniture d'électricité.

Considérant qu'un groupement de commande permettra de regrouper les besoins et d'optimiser les conditions de mise en concurrence.

Considérant que l'organisation et le fonctionnement du groupement de commande sont régis par une convention signée par toutes les parties.

Le Conseil Syndical délibère à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés.

Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commande pour la fourniture d'électricité.

Désigne la Communauté de Communes du Briançonnais comme coordinateur du groupement de commande.

Autorise la Communauté de Communes du Briançonnais à communiquer aux candidats les informations relatives aux contrats de fourniture d'électricité en cours.

Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commande pour le compte du SIVOM, et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget, ainsi que tous les documents nécessaire à l'exécution de ce groupement de commande.

12.2023 DM1 INTÉRETS EMPRUNTS ET FRAIS CB

DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
011 / 627	Services bancaires et assimilés	693,27	
	TOTAL	693,27	0,00

RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
75 / 7588	Autres produits divers de gestion	693,27	
	courante		
	TOTAL	693,27	0,00

13.2023 DM2 MAISON DE SANTÉ

DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
21 / 2188 / 19	Autres immobilisations corporelles	23 758,46	
	TOTAL	23 758,46	0,00

RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
10 / 10222 / OPFI	FCTVA	10 308,46	
13 / 1327 / 19	Budget communautaire et fonds structurels	13 450,00	
	TOTAL	23 758,46	0,00

14.2023 CANTINE SCOLAIRE 2023 2024

Monsieur Le Président propose les tarifs suivants et le règlement intérieur (en annexe du compte rendu) pour la cantine scolaire de l'année scolaire 2023/2024.

Quotient familial	Prix d'un repas normal	Prix d'un repas PAI
De 0€ à 300€	4,50€	2,50€
De 301€ à 500€	4,70€	2,70€
De 501€ à 700€	5,20€	3,20€
De 701€ à 900€	5,50€	3,50€
Supérieur à 901€	5,90€	3,90€

Tarif adulte: 10,00€

Le Conseil Syndical accepte les tarifs et le règlement intérieur à l'unanimité.

15.2023 PÉRISCOLAIRE 2023 2024

Monsieur Le Président souhaite continuer le périscolaire pour l'année scolaire 2023/2024 et il propose les tarifs suivants et le règlement intérieur (en annexe du compte rendu).

2,20€/séance, soit 4,40€/jour

4,00€/heure pour une inscription au plus tard la veille

3,00€ l'absence

25€/heure pour un parent en retard après 18h30

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, accepte les tarifs et le règlement intérieur.

16.2023 JUDO 2023 2024

Monsieur Le Président propose pour l'activité judo le tarif et le règlement intérieur (en annexe du compte rendu).

60€ le trimestre / 1h30 par jour

Le Conseil Syndical décide d'appliquer ce tarif et le règlement.

17.2023 TARIFS ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRE 2023 2024

Monsieur Le Président rappelle aux membres du Conseil Syndical les activités proposées aux enfants dans le cadre extra-scolaire et propose de les reconduire pour l'année scolaire 2023 2024. Il propose les tarifs suivants :

Tir à l'arc 20,00€/jour stage de deux jours Cirque 50,00€ le stage de cinq demi-journées

Vote à l'unanimité.

18.2023 CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ 2023

Le Président propose de reconduire la mise en place d'un centre de loisirs sans hébergement pour l'été 2023 du 17 juillet au 18 août 2023.

Lieu : Groupe scolaire de La Meije

Capacité d'accueil : 16 enfants maximum

Age: 3 à 12 ans Encadrants: 2 Tarifs:

Tranches quotient	½ journée sans le temps	½ journée avec le	Journée avec le temps
familial	de garde de midi	temps de garde de midi	de garde de midi
QF 1 : de 0€ à 300€	6,00€	8,50€	12,00€
QF 2 : de 301€ à 500€	6,50€	9,00€	12,50€
QF 3 : de 501€ à 700€	7,00€	9,50€	13,00€
QF 4 : de 701€ à 900€	8,00€	10,50€	14,00€
QF 5 : de 901€ et plus	9,00€	11,50€	16,00€
Famille en dehors de La Grave et Villar d'Arène (adresse fiscale)	25,00€	27,50€	31,00€

AFFAIRES DIVERSES

Néant

Le Président, Olivier FONS Le secrétaire de séance, Michel GONNET